L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnés paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens, nègres, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices [illegible] devront payer au taux des annonces.

[illegible]

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE. Le steamboat OSCEOLA, fortement construit, avec ses machines à vapeur, appareils et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, s'adresser à L. V. HUBBARD & Co. [illegible] Tchoupitoulas.
6 août

CABOTAGE.

MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR BAYOU-SARA, Port Hudson et [illegible]. Le superbe bateau à vapeur ALEX. SCOTT, capt. Swon, est arrivé et prendra sa place comme paquebot régulier, son premier voyage commencera dimanche le [illegible] septembre, à [illegible] heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Wm. H. AVERY, 88 Gravier.
29 août

POUR ST. LOUIS—Le steamer CONGRESS, capitaine Glasgow, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, lundi, 2 du courant, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements [illegible]. JOHN R. SHAW & Co., agents, 24 Poydras.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le bon bateau à vapeur, fin marcheur et tirant peu d'eau, NARRAGANSETT, capitaine John Pierce, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires samedi, 31 courant, à [illegible] A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS-UNIS.

Arrangement d'automne et d'hiver pour la côte, Donald[sonville], [illegible], Bâton Rouge, Waterloo et Bayou [Sara].

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée [illegible]. BRILLIANT continuera ses voyages [illegible]. W. H. AVERY, 88 Gravier.

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ.—Le bateau à vapeur paquebot SULTANA, capt. Pease, ayant changé son jour de départ reprendra ses voyages réguliers de Vicksburg vers le [illegible] septembre, en partant d'ici tous les lundis, à [illegible] heures. Jusqu'à là le bateau EDNA continuera ces mêmes voyages. L. V. HUBBARD & Co.
8 juillet 93 Tchoupitoulas.

FERRY A VAPEUR DE LA [illegible]
Vis-à-vis la Place d'Armes

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis le point du jour jusqu'à [illegible] heures du soir et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf.

Les pères et mères de famille qui feraient traverser le fleuve avec leurs enfants, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.	
un cheval et son cavalier,	30	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon	75	"
deux chevaux et une voiture,	$1 00	"
un cheval et un char.	50	"

Pour les chars de planteurs, les dimanches, 60 cents.
25 mars 1844.
30 m ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.—(Première occasion.) Le superbe paquebot régulier CELIA, capt. Trench, ayant une forte partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la Place d'Armes, ou à FOSDICK & BROTHER,
27 août 74 Camp.

POUR NEW YORK—Ligne de l'Union—Le navire paquebot [illegible], capt. Gardner, ayant une forte partie de son chargement engagé, partira sous peu. Il est mouillé en face des édifices du tiers [illegible] municipalité, et offre une bonne occasion aux expéditeurs. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON & Co.
26 août [illegible] Magazin et Lafayette.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Le paquebot régulier TRAD FERRY, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, à la seconde municipalité, ou à T. TOBY & BOGERT,
19 août 70 Camp.

POUR BOSTON—La barque BASHAW, capitaine Haywood, a besoin de 100 balles de coton ou valeur pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HARROD, DARLING & Co.
14 août 49, Commune.

POUR NEW YORK—Le paquebot MISSISSIPPI, capitaine C. Hillard, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 80, Camp.
12 août

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
30 août 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—(Première occasion)—Le navire paquebot neuf, et de 1re classe, REPUBLIC, capitaine Jackson, ayant les 3-4 de son chargement, partira sous peu—Pour fret de 900 balles de coton ou 300 boucauts de tabac, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTHER, 74, Camp ou à J. P. WHITNEY, 73 Camp
27 août

POUR LONDRES—Le navire fin voilier, MEDFORD, capt. Wilburn, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et étant à bord. Pour fret de 150 boucauts ou l'équivalent ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
21 août 93 Commune.

POUR LA COROGNE—Le navire de première classe et fin voilier ANN, capitaine Still, sera immédiatement expédié pour le port ci-dessus. Pour un peu de fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
20 août 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier et de première classe, ATLAS, capt. Prince, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à GEO. GREEN & BRO. 82 Gravier
10 août

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à F. PERRET, 5 Toulouse.
31 juil

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune
3 juillet

PORTS DU GOLFE.

POUR GALVESTON.

La goëlette WATER WITCH, capt. Dupeure partira incessamment, pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE, 74 Vieille Levée.
2 sep

POUR BALIZE HONDURAS, ST. THOMAS ET OMOA—La goëlette fine voilière ARGUS, capitaine Géraud, partira positivement le 1er septembre. Pour fret ou passage, s'adresser à ABADIE & GRAS,
27 août Vieille Levée, No. 210

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA	" J. Hewitt.
CALEDONIA	" E. G. Lott.
ACADIA	" Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er. février
Caledonia	4 février	1er. mars.
Acadia	4 mars	1er. avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax, 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
6 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

EN débarquement de la barque Valhalla, de Boston, 150 caisses savon de Winchester, à vendre par DAMAN, QUEYROUSE & Co.
24 août 13 et 15, St. Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—Regalias, Imperiales Cazadores, et des marques les plus répandues, constamment en main, à vendre par J. M. CABALLERO,
13 août 98, Vieille Levée

TOILE et corde d'emballage du Kentucky à vendre par GEO. GREEN & BRO.
17at 82, Tchoupitoulas.

CHAPEAUX MECANIQUES—Reçu par l'Austerlitz, de Marseille, à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
1 caisses Chapeaux Gibus, forme nouvelle.
5 août FORCADE & Co, 18, Conti.

SALERATUS—[illegible] barils, [illegible] de Boston; les [illegible], à vendre par FIELD & Co.
14 août 30 Vieille Levée.

Nouvelle-Orleans:

LUNDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er.	DISTRICT—	JACQUES TOUTANT.
2d	"	ZENON CAVELIER.
3e	"	GEORGE S. GUION.
4e	"	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e	"	JACQUES DUPRE.
6e	"	EDWARD SPARROW.

POUR ALDERMAN—1er DISTRICT—1re MUNICIPALITE:

GEORGE K. ROGERS.

Nous croyons qu'il est inutile de recommander aux votans du premier district, 1re. municipalité, la candidature de M. GEO. K. ROGERS, comme alderman. Il est assez connu pour se passer de toute recommandation.

L'élection a lieu aujourd'hui, de 9 heures à 5.

QUARTIERS-GENERAUX DES WHIGS,
No. 76, rue St. Charles.
SECONDE MUNICIPALITE.

Une assemblée mensuelle de l'Association Démocratique-Whig de la seconde municipalité aura lieu lundi 2 septembre, à 7 heures du soir. Des affaires importantes seront traitées devant l'assemblée—En conséquence, on désire que tous les whigs en général soient présens.

Par ordre.
C. CAMMACK, Secrétaire.
JNO GALPIN, "

CONVENTION WHIG A NATCHEZ.

Les Whigs qui désirent faire partie de la Délégation de la Nouvelle Orléans à la Convention de Natchez, convoquée pour jeudi le 5 septembre, sont notifiés qu'une liste pour la réception de leurs noms est ouverte au bureau de Mr. H. S. Buckner, rue Gravier, No. 72, où ils obtiendront leurs créances et toutes les informations désirables, quant aux jours et heures du départ et du retour, mode de transport, prix, etc.

Les noms des Délégués seront publiés dans les journaux Whigs, de Lundi et Mardi matin.

Par ordre du Clay Club.
C. C. WILLIAMS,
JULES DAVID, } Secrétaires.
ALF. ROUSSEAU,

L'ANNEXION DU TEXAS EN FRANCE.

(Voir l'*Abeille* du 30 août)

L'historique terminé, le publiciste de la *Revue* entre dans le cœur même de la question: "Comment, dit-il, cette question a-t-elle été soulevée de nouveau, et pourquoi va-t-elle décider sans doute de l'élection du Président?" Et pour résoudre ce double problème, il se lance dans les explications les plus embarrassées, stupendous [illegible] *the fortune des partisans place even in these hommes du Nord et des* [illegible] *and mammoth meetings pour ces* [illegible] *papers are literally filled with* [illegible] *the procession, the gathering,* [illegible] *the barbecue,* [illegible] de l'abolitionisme dans [illegible] personne et les opinions des candidats probables à la présidence. Et toutes ces longues évolutions aboutissent à établir que la reprise de la question d'annexion n'a été "qu'une manœuvre électorale, tentée par M. Tyler pour jeter la perturbation dans les deux grands partis qui se disputent le gouvernement de l'Union;" et que cette tentative a singulièrement diminué les chances de la candidature de M. CLAY! L'écrivain du reste ne doute pas que annexion n'ait lieu nécessairement, attendu que "le Sud la demande avec l'unanimité la plus grande et que cette adjonction de territoire est absolument nécessaire à la conservation de l'influence que le Sud a jusqu'ici possédé dans le gouvernement de l'Union."

Ces conclusions fussent-elles parfaitement justes, ce que nous sommes loin d'accorder, il eut été facile d'y arriver sans s'égarer dans les mille détours où le publiciste français entraîne ses lecteurs, sans accumuler cette foule d'erreurs et de méprises dont se compose son travail. Le suivre à travers la trame sans cesse rompue de ses récits, de ses raisonnemens et de ses appréciations, serait chose, sinon tout-à-fait impossible, au moins fastidieuse et inutile; pour donner quelque idée de la valeur de ses opinions et du compte qu'il faut en faire, il nous suffira de relever rapidement quelques-uns des passages les plus saillans.

A propos de la situation respective des partis dans l'Union, après avoir dit que le parti whig ou conservateur n'est qu'un démembrement de l'ancien parti démocrate, renforcé de quelques débris du parti fédéraliste, le publiciste ajoute: "Les démocrates, malgré cette séparation, n'en restèrent pas moins un parti puissant; ils gardèrent leur nom, quoiqu'ils soient divisés en deux sections, *les démocrates purs* et *les locofocos* ou *nullificateurs*." Que dites vous de cette explication du mot locofoco? Elle a [illegible] le mérite d'être nouvelle. Nous sommes bien sûrs que les *nullificateurs* de la Caroline du Sud ne la connaissaient pas; et les locofocos, répandus de la Sabine aux frontières du Maine, s'étonneront sans doute quelque peu de se voir transformés en une faction concentrée dans le Sud-Est.

Ceci du reste n'est que le commencement: "Aux Etats-Unis trouvons-nous plus loin, les partis se subordonnent aux divisions territoriales, et c'est là le grand danger de l'Union; avant d'être whig ou démocrate, on est homme du Nord ou du Sud: l'antipathie est extrême, parceque les intérêts sont fort différens, sinon tout-à-fait opposés." Cette assertion ne peut partir que d'un homme qui n'a jamais parcouru les E. Unis; jamais sans doute il n'a pu apprécier l'intime lien, l'union toute fraternelle créée entre les citoyens des latitudes les plus différentes, entre ceux même que sembleraient devoir diviser leurs intérêts, par cette communauté de sympathies, par cette unanimité d'opinions qui fait parmi nous les partis politiques. La puissance des principes établit une chaîne indestructible entre les Américains du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest qui appartiennent à un même parti; et la différence des intérêts n'en a point jusqu'à ce jour rompu les solides anneaux. Elle n'y réussira pas davantage à l'avenir; car le peuple arrive graduellement à comprendre que cette différence existe plutôt dans la forme que dans le fonds; que les intérêts les plus opposés peuvent, par des concessions mesurées, vivre en fort bonne intelligence, et trouver dans une juste combinaison des avantages réciproques qu'une séparation leur enlèverait nécessairement; qu'enfin l'avenir de ces intérêts est absolument inhérent à la conservation de l'Union. La prospérité de chacun des Etats est inséparable de celle de la Confédération, et l'esprit de parti bien entendu, secondé par l'ardent patriotisme qui vit dans le cœur de tous les Américains, est, nous le répétons, l'une des plus fermes garanties du maintien de cette Confédération.

Emporté par une aussi fausse préoccupation, l'écrivain de la Revue ne manque pas de prétendre que "toutes les fois qu'il s'agit d'une question commerciale ou financière, les *représentans* du Sud votent comme un seul homme sans distinction de nuances ni de partie." Sans doute il n'a jamais parcouru les procès-verbaux du Congrès: s'il l'eut fait, il eut acquis la conviction que, sauf dans la question de l'esclavage, la division politique domine toujours la division d'intérêts.

Quant à l'esclavage, il va sans dire que les Abolitionistes obtiennent les sympathies de l'écrivain; et qu'il fait un crime au Sud de la constance et de la fermeté avec laquelle il défend ses institutions particulières. Il s'indigne que le Congrès, cédant, dit-il, à l'influence du Sud, ait été jusqu'à décider qu'il n'avait pas le droit d'abolir ni de modifier l'esclavage dans le district fédéral. Ne sait-il donc pas que le Congrès n'a fait en ceci qu'obéir à l'esprit de la Constitution. Il a de reste grande espérance dans le *Tiers-parti*, qui devrait plutôt, selon lui, se nommer le *parti des Abolitionistes* et qui va grandissant avec une telle rapidité dans le Nord que bientôt il n'y aura plus dans l'Union que deux partis, les Abolitionistes et les Anti-Abolitionistes. Une pareille division simplifierait singulièrement l'étude de la politique Américaine, et cela causerait sans doute une grande joie aux publicistes européens qui se perdent au milieu de cet ordre de choses dont ils ne se font pas une idée bien nette.—Malheureusement pour eux, nous sommes encore bien loin de ce moment, et d'autres questions agiront encore longtemps sur la formation et sur la conduite des partis avant que la transformation, rêvée par un de leurs confrères, se soit opérée. Lui même de reste est bien obligé d'en convenir plus loin: "Il ne faut pas se dissimuler que la question du Texas est venue se joindre à des questions fort épineuses, celle du Tarif, des Banques, etc." Mais qu'importent les faits, et surtout qu'importent les contradictions? Et savez-vous, car il faut compléter la pensée du publiciste pour lui conserver toute son originalité, savez-vous comment ce tiers-parti, dont l'existence est sans doute pour vous encore un problème, deviendra l'un des grands partis de l'Union: il absorbera, dans un avenir plus ou moins prochain, le parti whig! Mais n'y a-t-il pas encore ici une petite difficulté? Le parti whig se montre en majorité dans le Sud, et à moins que les whigs du Sud ne renoncent à cet esprit de localité qui domine tout, à moins qu'ils n'immolent leurs intérêts les plus chers, il n'y a pas grande chance de les voir se transformer en Abolitionistes. Encore une fois, soyez donc d'accord avec vous-même; encore une fois étudiez donc l'état des partis et celui des opinions dans ce pays dont vous parlez en aveugle! Comprenez au moins que, s'il existe en effet dans le Nord une faction qui voudrait voir appliquer parmi nous les principes de la philanthropie anglaise, cette faction est condamnée à l'impuissance par le bon sens de la grande majorité des citoyens et par le respect qu'ils professent pour la Constitution.

LA CONVENTION DE NASHVILLE.

Les nouvelles reçues hier de Nashville vont jusqu'au 23 août. La Convention présentait le coup d'œil le plus imposant. Les journaux de la localité sont littéralement remplis des détails de cette grande cérémonie, descriptions des processions, discours, etc. Il y avait au moins trente-cinq mille personnes réunies, c'est-à-dire trois fois autant que la réunion locofoco du 15.

John Bell du Tennessee, présidait et nous remarquons parmi les vice-présidents, M. A. Lyet de la Louisiane, Prentiss du Mississippi, Underwood du Kentucky, R. Hunt de la Louisiane, Humphrey Marshall du Kentucky, Albert S. Pike de l'Arkansas, le Gouverneur Jones et le juge Hopkins de l'Alabama, etc. etc., ont successivement captivé l'attention et provoqué les applaudissemens de cet immense auditoire.

On nous assure que SETH W. NYE, inspecteur des douanes à la Nlle-Orléans, vient d'être remplacé par DAVID HAYDEN.

Sucre et Mélasses de cette année.—Il est arrivé hier, par le bateau à vapeur Cotton Plant, 22 boucauts de sucre et 15 barils de mélasses, faits cette année sur l'habitation de M. Philo L. Hubert, au Bayou Goula. Un fort envoi de coton de cette année (1307 balles) est arrivé hier par le bateau Concordia.

Une élection spéciale doit avoir lieu lundi, 9 de ce mois, pour nommer un sénateur de l'Etat pour le comté des Attakapas, en remplacement de M. Moore, élu membre du Congrès. Ce comté se compose des paroisses de St. Martin, Ste. Marie, Lafayette et Vermillon. Les candidats sont: MM. *J.* DECLOUET, (w) et A. E. Mouton, (l f)

Comme il arrive assez souvent, chaque parti se flatte d'obtenir le succès. Si des causes locales ne modifient pas le résultat, nous pouvons raisonnablement compter sur l'élection de M. Déclouet, le comté étant décidément whig; mais il est impossible de prévoir d'avance jusqu'à quel point les intrigues de famille et les préférences personnelles peuvent neutraliser les opinions politiques dans une lutte de cette nature.

D'ailleurs tous les journaux de la localité paraissent mécontens du moment choisi par le gouverneur. Voici comment s'exprime à cet égard le *Creole* de St. Martinville:

"Cette nouvelle (la fixation de l'élection au 9 septembre) qui, depuis longtemps [illegible] était plus une [illegible] indiscrétions de [illegible] nouvelle, disons [illegible] se rapprocher [illegible] Mais si l'on veut bien regarder [illegible] des cartes, on parvient aisément à comprendre [illegible] mécanisme de ce jeu dont, au premier [illegible] avait pu saisir les nobles et savantes combinaisons.

"La Législature s'assemblant en janvier, il nous était permis de croire que l'élection pour la place vacante au Sénat de l'Etat se ferait, sans inconvénient aucun, se faire en novembre, en même temps qu'aurait lieu celle pour le Président des Etats-Unis. Nommé deux mois à l'avance, notre sénateur, sans nul doute, eut été prêt à prendre son siège au commencement de la session.

"Cette manière d'agir avait le double avantage d'épargner à notre population un déplacement inutile, et d'économiser pour chaque paroisse quelques centaines de piastres qui figureraient avec bien dans le trésor épuisé. Mais si le bon sens et la justice s'accordaient à parler de la sorte, certains intérêts de coterie tenaient un autre langage, et devant des considérations de cette nature, le bon sens et la justice n'avaient pas beau jeu.

"Le comté des Attakapas étant bien décidément whig et l'élection présidentielle de novembre devant porter à son plus haut degré le développement des forces et de la puissance du parti, on a jugé avec assez de raison, que si l'élection pour le sénateur avait lieu à la même époque, cette dernière serait infailliblement perdue pour le parti démocrate, et comme il importe grandement au gouverneur de voir entre pour le Sénat un membre qui puisse dans cette assemblée, lui assurer la majorité, on a cru devoir avancer de faire payer au bon peuple des Attakapas cette élection pour une et de lui [illegible] double déplacement, n'était rien auprès de l'honneur et de l'avantage qu'il y aurait pour nous tous à être représenté par un membre de sa famille, par un homme dévoué aux désirs de l'Exécutif."

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DES RECORDERS.—Samedi, John McFroy fut envoyé devant la Cour Criminelle par le recorder Genois sous l'accusation 1o. d'avoir assommé un imprimeur, rue St. Charles, pour lui voler ensuite son chapeau et quelque argent; 2o. d'avoir volé l'habit et la chemise d'un individu qui se trouvait ivre mort dans la rue.

A. Compans a été envoyé hier devant la Cour Criminelle par le recorder Genois sous l'accusation d'avoir volé, il y a quelques mois, un perroquet appartenant à une demoiselle ou dame de la première municipalité.

Il paraît, suivant l'accusation, que Compans a vendu ce perroquet volé à une autre dame, et que l'oiseau ayant été reconnu, il a été désigné comme la personne de qui on l'avait acheté. Sur des reproches à lui faits, à ce sujet, il a attaqué la dame pour calomnie et réclamé $200 de dommages; sur cela la dame a porté contre lui l'accusation de vol qui l'amenait hier devant le recorder.

Mary Ann Jones, demeurant dans une maison suspecte rue Girod, Ann Wood, dite Burgess, et Joana Maclour, dite Sloane, demeurant rue Ste. Anne, ont été arrêtées par la police de la 2de municipalité, sous l'accusation d'avoir volé une certaine quantité de bijouterie à un colporteur nommé Maynard. Il paraît que le marchand ambulant a été [illegible] par ces personnes et qu'elles lui ont dérobé, [illegible] qu'il pensait à autre chose, les objets qui leur [illegible] dans son assortiment. Elles comparaîtront [illegible] devant le recorder Caldwell.

B. B. Mitchell, l'assassin d'[illegible] political existence dans la paroisse de St. Landry, [illegible] de Mobile, en compagnie de [illegible] System, comté de Marion, Caroline du [illegible] for the Presidency, and déjà été arrêté dans la [illegible] Mooring en avril 1843 [illegible] an Free Trader for mai suivant, il a été [illegible] he do! With a more officier le 25 août à [illegible] absolutely astounding; [illegible]

Nous voyons dans [illegible] d'hier qu'un jeune homme d'environ 17 ans, s'est jeté dans la rivière samedi en face de la rue Notre Dame. On assure qu'il avait déclaré à plusieurs personnes qu'il voulait en finir avec la vie pour sortir d'embarras.

NEW-JERSEY.—Les whigs de Hunterdon, comté invariablement locofoco, se sont réunis au nombre de 5,000 à Clinton, le 20 août. Ils espèrent révolutionner le comté.

Le *St. Louis Republican* du 24 dit qu'on annonce que WASHINGTON IRVING doit être remplacé comme ministre près la Cour de Madrid, par M. V. ELLIS. Nous espérons pour l'honneur de M. Tyler que cette nouvelle ne se confirmera pas.

John M. Scott, maire de Philadelphie, a été de nouveau choisi pour la même place. On assure qu'il refusera la candidature.

INDIANA.—La majorité whig dans la législature est de DIX VOIX; c'est un gain de VINGT DEUX. Parlant du vote populaire, le *Indianopolis Journal* dit: "Le *Sentinel* a fait une table du vote populaire des dernières élections, comprenant environ cinquante comtés, de laquelle il résulte un gain locofoco d'environ 800 voix sur le vote de l'an dernier. Cette table est pleine d'erreurs. Le comté de Jackson est présenté comme ayant donné 973 voix de majorité, lorsqu'il est de notoriété que les whigs n'ont pas fait d'opposition sérieuse quant à l'élection du représentant. La majorité n'excède réellement pas 300; ainsi des autres localités. En réalité le vote populaire est du côté des whigs comme on pourra s'en convaincre en novembre.

MISSOURI.—Les journaux du Nord paraissent croire qu'il y aura une majorité anti-bentonienne dans la législature.

MARYLAND.—Les whigs du 5me. district congressionnel du Maryland ont tenu le 22 août un meeting de 6,000 personnes à Elkton. Le plus grand enthousiasme paraît régner partout.

Un nommé Joseph L. Zincher a été arrêté le 17 août à Cincinnati, comme ayant en sa possession beaucoup de billets contrefaits et des planches, etc. pour faire des billets de l'Indiana, du Tennessee, du Kentucky et du Missouri.

VERMONT.—L'élection a lieu aujourd'hui dans cet Etat. On doit élire un gouverneur, un lieutenant gouverneur, la législature et quatre membres du Congrès. Les whigs éliront les officiers de l'Etat, une majorité de la législature et trois membres du Congrès au moins sur quatre.

Les arrestations se continuent à Philadelphie par suite des derniers troubles. On remarque l'arrestation d'un nommé Abraham Long, accusé sur son propre aveu d'avoir pris une part active dans les émeutes.

SUITES D'UN NAUFRAGE.—On lit dans le New York Tribune du 23 août: Nous tenons du capit. Berry, du navire Vicksburg, arrivé hier au soir de la Nlle. Orléans, qu'il a rencontré le 6 août par 27° 36' latitude Nord, et 87° 46' longitude, un bateau contenant plusieurs passagers qu'il a pris à son bord.

D'abord on n'avait vu qu'un point noir—s'étant approché il reconnut que c'était un bateau ayant à bord sept personnes (le capitaine et l'équipage de la goëlette Anglaise *Orange* qui s'était perdue dans sa traversée de la Jamaïque à [illegible]). Comme ces malheureux étaient depuis 13 jours dans ce bateau, [illegible] [illegible] été trouvé dans un état complet d'insensibilité, et malgré les soins qu'on lui a donnés il est mort quelques heures après. Les autres se sont peu à peu remis.

La goëlette avait chaviré le 24 juillet à environ 2 heures de l'après-midi par 22° 45' latitude Nord et 85° 4' longitude Ouest, sous le poids d'un coup de vent d'Est. Ils n'avaient eu que le temps de se mettre dans le canot qui se trouvait heureusement dégagé; mais sans provisions et sans eau, et de se laisser aller à l'impulsion du vent et des courants. Ils avaient été obligés de remplir leurs souliers d'eau à la première pluie pour pouvoir se désaltérer après plusieurs jours de souffrances, et un bambou contenant quelques petits poissons étant passé providentiellement à leur portée ils en avaient fait plusieurs repas. Sans ce secours, tout misérable qu'il était, ils auraient certainement péri. Dans la matinée du 6, deux autres batimens avaient déjà passé en vue, mais sans appercevoir leurs signaux.

HAVANE.

Par la goëlette *Lydia*, arrivée hier, nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 20 août.

Les journaux de Matanzas parlent du supplice qu'on a fait subir à deux individus impliqués dans les troubles qui naguère ont désolé l'île de Cuba, Theo. Vargas et Pedro Nunez. Ils ont été fusillés par derrière.

FEUILLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,
Par ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

(Pour les chapitres précédents, voir l'*Abeille* depuis le 16.)

XI.—SUITE.

D'Artagnan offrit son bras à Mme Bonacieux, qui s'y suspendit moitié rieuse, moitié tremblante, et tous deux gagnèrent le haut de la rue de la Harpe. Arrivée-là, la jeune femme parut hésiter, comme elle avait déjà fait dans la rue de Vaugirard. Cependant à de certains signes elle sembla reconnaître une porte, et s'approchant de cette porte:

—Et maintenant, monsieur, dit-elle, c'est ici que j'ai affaire; mille fois merci de votre honorable compagnie, qui m'a sauvée de tous les dangers auxquels seule j'eusse été exposée; mais le moment est venu de tenir votre parole. Je suis arrivée à ma destination.

—Et vous n'aurez plus rien à craindre en revenant?

—Je n'aurai à craindre que les voleurs.

—N'est-ce donc rien?

—Que pourraient-ils me prendre? je n'ai pas un denier sur moi.

—Vous oubliez ce beau mouchoir brodé, armorié....

—Lequel?

—Celui que j'ai trouvé à vos pieds et que j'ai remis dans votre poche.

—Taisez-vous! taisez-vous! malheureux! s'écria la jeune femme; voulez-vous me perdre?

—Vous voyez bien qu'il y a encore du danger pour vous, puisqu'un seul mot vous fait trembler, et que vous avouez que si l'on entendait ce mot vous seriez perdue. Ah! tenez, madame, continua d'Artagnan en lui saisissant la main et la couvrant d'un ardent regard, tenez, soyez plus généreuse, confiez-vous à moi; n'avez-vous donc pas lu dans mes yeux, qu'il n'y a que dévoûment et sympathie dans mon cœur?

—Si fait, répondit madame Bonacieux; aussi, demandez-moi mes secrets et je vous les dirai; mais ceux des autres, c'est autre chose.

—C'est bien, dit d'Artagnan, je les découvrirai; puisque ces secrets peuvent avoir une influence sur votre vie, il faut que ces secrets deviennent les miens.

—Gardez-vous en bien! s'écria la jeune femme avec un sérieux qui fit frissonner d'Artagnan malgré lui. O! ne vous mêlez en rien de ce qui me regarde, ne cherchez point à m'aider dans ce que j'accomplis; et cela je vous le demande au nom de l'intérêt que je vous inspire, au nom du service que vous m'avez rendu et que je n'oublierai de ma vie. Croyez bien plutôt à ce que je vous dis. Ne vous occupez plus de moi, que je n'existe plus pour vous, que ce soit comme si vous ne m'aviez jamais vue.

—Aramis doit-il en faire autant que moi, madame? dit d'Artagnan piqué.

—Voilà déjà deux ou trois fois que vous avez prononcé ce nom, monsieur, et cependant je vous ai dit que je ne le connaissais pas.

—Vous ne connaissez pas l'homme au volet duquel vous avez été frapper? Allons donc, madame, vous me croyez par trop crédule aussi!

—Avouez que c'est pour me faire parler que vous inventez cette histoire, et que vous créez ce personnage?

—Je n'invente rien, madame, je ne crée rien, je dis l'exacte vérité.

—Et vous dites qu'un de vos amis demeure dans cette maison?

—Je le dis et je le répète pour la troisième fois, cette maison est celle qu'habite mon ami, et cet ami est Aramis.

—Tout cela s'éclaircira plus tard, murmura la jeune femme; maintenant, monsieur, taisez-vous.

—Si vous pouviez voir mon cœur tout à découvert, dit d'Artagnan, vous y liriez tant de curiosité que vous auriez pitié de moi, et tant d'amour que vous satisferiez à l'instant même ma curiosité. On n'a rien à craindre de ceux qui vous aiment.

—Vous parlez bien vite d'amour, monsieur, dit la jeune femme en secouant la tête.

—C'est que l'amour m'est venu vite et pour la première fois, et que je n'ai pas vingt ans.

La jeune femme le regarda à la dérobée.

—Ecoutez, je suis déjà sur la trace, reprit d'Artagnan. Il y a trois mois j'ai manqué avoir un duel avec Aramis pour un mouchoir pareil à celui que vous avez montré à cette femme qui était chez lui, pour un mouchoir marqué de la même manière, j'en suis sûr.

—Monsieur, dit la jeune femme, vous me fatiguez fort, je vous le jure, avec ces questions.

—Mais vous si prudente, madame, songez-y, si vous étiez arrêtée avec ce mouchoir, et que ce mouchoir fût saisi, ne seriez-vous pas compromise?

—Pourquoi cela, les initiales ne sont-elles pas les miennes: C. B. Constance Bonacieux.

—Ou Camille de Bois-tracy.

—Silence monsieur, encore une fois silence! Ah! puisque les dangers que je cours pour moi même ne vous arrêtent pas, songez à ceux que vous pouvez courir, vous!

—Moi?

—Oui, vous. Il y a danger de la prison, il y a danger de la vie à me connaître.

—Alors, je ne vous quitte plus.

—Monsieur, dit la jeune femme suppliante et joignant les mains, monsieur, au nom du ciel, au nom de l'honneur d'un militaire, au nom de la courtoisie d'un gentilhomme, éloignez-vous; tenez, voilà minuit qui sonne, c'est l'heure où l'on m'attend.

—Madame, dit le jeune homme en s'inclinant, je ne sais rien refuser à qui me demande ainsi; soyez contente, je m'éloigne.

—Mais vous ne me suivrez pas, vous ne m'épierez pas?

—Je rentre chez moi à l'instant.

—Ah! je le savais bien que vous étiez un brave jeune homme, s'écria Mme. Bonacieux en lui tendant une main et en posant l'autre sur le marteau d'une petite porte presque perdue dans la muraille.

D'Artagnan saisit la main qu'on lui tendait et la baisa ardemment.

—Ah! j'aimerais mieux ne vous avoir jamais vue, s'écria d'Artagnan avec cette brutalité naïve que les femmes préfèrent souvent aux afféteries de la politesse, parce qu'elle découvre le fond de la pensée et qu'elle prouve que le sentiment l'emporte sur la raison.

—Eh bien! reprit Mme Bonacieux d'une voix presque caressante et en serrant la main de d'Artagnan, qui n'avait pas abandonné la sienne; eh bien! je n'en dirai pas autant que vous: ce qui est perdu pour aujourd'hui n'est pas perdu pour l'avenir. Qui sait si, lorsque je serai déliée un jour, je ne satisferai pas votre curiosité?

—Et faites-vous la même promesse à mon amour? s'écria d'Artagnan au comble de joie.

—Oh! de ce côté, je ne veux point m'engager, cela dépendra des sentimens que vous saurez m'inspirer.

—Ainsi aujourd'hui, madame?....

—Aujourd'hui, monsieur, je n'en suis encore qu'à la reconnaissance.

—Ah! vous êtes trop charmante, dit d'Artagnan avec tristesse, et vous abusez de mon amour.

—Non, j'use de votre générosité, voilà tout. Mais, croyez-le bien, avec certaines gens tout se retrouve.

—Oh! vous me rendez le plus heureux des hommes. N'oubliez pas cette soirée, n'oubliez pas cette promesse!

—Soyez tranquille, en temps et lieu je me souviendrai de tout. Eh bien! partez donc, partez, au nom du ciel! On m'attendait à minuit juste, et je suis en retard.

—De cinq minutes.

—Oui, mais dans certaines circonstances, cinq minutes sont cinq siècles.

—Quand on aime.

—Eh bien! qui vous dit que je n'ai pas affaire à un amoureux?

—C'est un homme qui vous attend, s'écria d'Artagnan,—un homme!

—Allons voici la discussion qui va recommencer, fit Mme. Bonacieux avec un demi-sourire qui n'était pas exempt d'une certaine teinte d'impatience.

—Non, non, je m'en vais, je pars; je crois en vous, je veux avoir tout le mérite de mon dévouement, ce dévouement dût-il être une stupidité. Adieu! madame, adieu!

Et comme s'il ne se fût senti la force de se détacher de la main qu'il tenait, que par une secousse, il s'éloigna tout courant, tandis que Mme Bonacieux frappait comme au volet trois coups lents et réguliers, puis arrivé à l'angle de la rue, il se retourna, la porte s'était ouverte et refermée. La jolie mercière avait disparu.

D'Artagnan continua son chemin; il avait donné sa parole de ne pas épier Mme Bonacieux, et sa vie eût-elle dépendu de l'endroit où elle allait se rendre, ou de la personne qui devait l'accompagner, d'Artagnan serait rentré chez lui, puisqu'il avait dit qu'il y rentrait. Cinq minutes après il était dans la rue des Fossoyeurs.

—Pauvre Athos, disait-il, il ne saura pas ce que cela veut dire. Il se sera endormi en m'attendant, ou il sera retourné chez lui, et en rentrant il aura appris qu'une femme y était venue. Une femme chez Athos! Après tout, continua d'Artagnan, il y en avait bien une chez Aramis. Tout cela est fort étrange, et je serais bien curieux de savoir comment tout cela finira.

—Mal, monsieur, mal, répondit une voix que le jeune homme reconnut pour celle de Planchet; car tout en monologuant tout haut, à la manière des gens très préoccupés, il s'était engagé dans l'allée, au fond de laquelle était l'escalier qui conduisait à sa chambre.

—Comment, mal? que veux-tu dire, imbécile? demanda d'Artagnan, et qu'est-il donc arrivé?

—Toutes sortes de malheurs.

—Lesquels?

—D'abord M. Athos est arrêté.

—Arrêté! Athos arrêté! Pourquoi?

—On l'a trouvé chez vous; on l'a pris pour vous.

—Et par qui a-t-il été arrêté?

—Par la garde qu'ont été chercher les hommes noirs que vous avez mis en fuite.

—Pourquoi ne s'est-il pas nommé? pourquoi n'a-t-il pas dit qu'il était étranger à cette affaire?

—Il s'en est bien gardé, monsieur; il s'est au contraire approché de moi et m'a dit:

—C'est ton maître qui a besoin de sa liberté en ce moment, et non pas moi, puisqu'il sait tout et que je ne sais rien. On le croira arrêté, et cela lui donnera du temps; dans trois jours je dirai qui je suis, et il faudra bien qu'on me fasse sortir.

—Bravo, Athos! noble cœur, murmura d'Artagnan, je le reconnais bien là, et qu'ont fait les sbires?

—Quatre l'ont emmené je ne sais où, à la Bastille ou au Fort-l'Evêque; deux sont restés avec les hommes noirs qui ont fouillé partout et qui ont pris tous les papiers. Enfin les deux derniers, pendant cette expédition, montaient la garde à la porte; puis, quand tout a été fini, ils sont partis, laissant la maison vide et tout ouvert.

—Et Porthos et Aramis?

—Je ne les avais pas trouvés, ils ne sont pas venus.

—Mais ils peuvent venir d'un moment à l'autre, car tu leur as fait dire que je les attendais?

—Oui, monsieur.

—Eh bien! ne bouge pas d'ici; s'ils viennent, préviens-les de ce qui m'est arrivé, qu'ils m'attendent au cabaret de la Pomme-du-Pin; ici, il y aurait danger, la maison peut être espionnée. Je cours chez M. de Tréville pour lui annoncer tout cela, et je les y rejoins.

—C'est bien, monsieur, dit Planchet.

—Mais tu resteras, tu n'auras pas peur, dit d'Artagnan en revenant sur ses pas pour recommander le courage à son laquais.

—Soyez tranquille, monsieur, dit Planchet, vous ne me connaissez pas encore; je suis brave quand je m'y mets, allez; c'est le tout de m'y mettre: d'ailleurs, je suis Picard.

—Alors, c'est convenu, dit d'Artagnan; tu te fais tuer plutôt que de quitter ton poste.

—Oui, monsieur, il n'y a rien que je ne fasse pour prouver à monsieur que je lui suis attaché.

—Bon, dit en lui-même d'Artagnan, il paraît que la méthode que j'ai employée à l'égard de ce garçon est décidément la bonne; j'en userai dans l'occasion.

Et de toute la vitesse de ses jambes, déjà quelque peu fatiguées cependant par les courses de la journée, d'Artagnan se dirigea vers la rue du Colombier.

M. de Tréville n'était point à son hôtel; sa compagnie était de garde au Louvre; il était au Louvre avec sa compagnie.

Il fallait arriver jusqu'à M. de Tréville; il était important qu'il fût prévenu de ce qui se passait. D'Artagnan résolut d'essayer d'entrer au Louvre. Son costume de garde dans la compagnie de M. des Essarts lui devait être un passeport.

Il descendit donc la rue des Petits-Augustins, et remonta le quai pour prendre le Pont-Neuf. Il avait eu un instant l'idée de passer le bac; mais en arrivant au bord de l'eau, il avait machinalement introduit sa main dans sa poche et s'était apperçu qu'il n'avait pas de quoi payer le passeur.

Comme il arrivait à la hauteur de la rue Guénégaud, il vit déboucher de la rue Dauphine un groupe composé de deux personnes et dont l'allure le frappa.

Les deux personnes qui composaient le groupe étaient, l'un, un homme, l'autre, une femme.

La femme avait la tournure de Mme Bonacieux, et l'homme ressemblait à s'y méprendre à Aramis.

En outre, la femme avait cette mante noire que d'Artagnan voyait encore se dessiner sur le volet de la rue Vaugirard et sur la porte de la rue de La Harpe.

De plus, l'homme portait l'uniforme des mousquetaires.

Le capuchon de la femme était rabattu; l'homme tenait son mouchoir sur son visage; tous deux, cette double précaution l'indiquait, tous deux avaient donc intérêt à n'être point reconnus.

Ils prirent le pont, c'était le chemin de d'Artagnan puisque d'Artagnan se rendait au Louvre; d'Artagnan les suivit.

D'Artagnan n'avait pas fait vingt pas qu'il fut convaincu que cette femme c'était Mme Bonacieux, et que cet homme c'était Aramis.

Il sentit à l'instant même tous les soupçons de la jalousie qui s'agitaient dans son cœur.

Il était doublement trahi et par son ami et par celle qu'il aimait déjà comme une maîtresse. Mme Bonacieux lui avait juré ses grands dieux qu'elle ne connaissait pas Aramis, et un quart d'heure après qu'elle lui avait fait ce serment, il la retrouvait au bras d'Aramis.

D'Artagnan ne réfléchit pas seulement qu'il connaissait la jolie mercière depuis trois heures seulement, qu'elle ne lui devait rien qu'un peu de reconnaissance pour l'avoir délivrée des hommes noirs qui voulaient l'enlever, et qu'elle ne lui avait rien promis. Il se regarda comme un amant outragé, trahi, bafoué, le sang et la colère lui montèrent au visage, il résolut de tout éclaircir.

La jeune femme et le jeune homme s'étaient aperçus qu'ils étaient suivis, et ils avaient doublé le pas.—D'Artagnan prit sa course, les dépassa, puis revint sur eux au moment où ils se trouvaient devant la Samaritaine, éclairée par un réverbère qui projetait sa lueur sur toute cette partie du pont.

D'Artagnan s'arrêta devant eux et ils s'arrêtèrent devant lui.

—Que voulez-vous, monsieur? demanda le mousquetaire en reculant d'un pas et avec un accent étranger qui prouvait à d'Artagnan qu'il s'était trompé dans une partie de ses conjectures.

—Ce n'est pas Aramis! s'écria-t-il.

—Non, monsieur, ce n'est point Aramis, et à votre exclamation, je vois que vous m'avez pris pour un autre, et je vous pardonne.

—Vous me pardonnez! s'écria d'Artagnan.

—Oui, répondit l'inconnu. Laissez-moi donc passer, puisque ce n'est pas à moi que vous avez affaire.

—Vous avez raison, monsieur, dit d'Artagnan, ce n'est pas à vous que j'ai affaire, c'est à madame.

—A madame! vous ne la connaissez pas, dit l'étranger.

—Vous vous trompez, monsieur, je la connais.

—Ah! fit Mme Bonacieux d'un ton de reproche; ah! monsieur, j'avais votre parole de militaire et votre foi de gentilhomme; j'espérais pouvoir compter dessus.

—Et moi, madame, dit d'Artagnan embarrassé, vous m'aviez promis....

—Prenez mon bras, madame, dit l'étranger, et continuons notre chemin.

Cependant d'Artagnan, étourdi, atterré, anéanti par tout ce qui lui arrivait, restait debout et les bras croisés devant le mousquetaire et Mme Bonacieux.

Le mousquetaire fit deux pas en avant et écarta d'Artagnan avec la main.

D'Artagnan fit un bond en arrière et tira son épée.

En même temps, et avec la rapidité de l'éclair, l'inconnu tira la sienne.

—Au nom du ciel! milord, s'écria Mme Bonacieux en se jetant entre les combattans et en prenant les épées à pleines mains.

—Milord! s'écria d'Artagnan, illuminé d'une idée subite; milord! pardon, monsieur; mais est-ce que vous seriez....

—Milord, duc de Buckingham, dit Mme Bonacieux à demi-voix, et maintenant vous pouvez nous perdre tous.

—Milord, madame, pardon, cent fois pardon; mais je l'aimais, milord, et j'étais jaloux; vous savez ce que c'est que d'aimer, milord; pardonnez-moi, et dites-moi comment je puis me faire tuer pour Votre Grâce.

—Vous êtes un brave jeune homme, dit Buckingham en tendant à d'Artagnan une main que celui-ci serra respectueusement; vous m'offrez vos services, je les accepte; suivez-nous à vingt pas jusqu'au Louvre, et si quelqu'un nous épie, tuez-le!

D'Artagnan mit son épée nue sous son bras, laissa prendre à Mme. Bonacieux et au duc vingt pas d'avance, et les suivit, prêt à exécuter à la lettre les instructions du noble et élégant ministre de Charles Ier.

Mais heureusement le jeune séide n'eut aucune occasion de donner au duc cette preuve de son dévoûment, et la jeune femme et le beau mousquetaire rentrèrent au Louvre par le guichet de l'Echelle sans avoir été inquiétés.

Quant à d'Artagnan, il se rendit aussitôt au cabaret de la Pomme-du-Pin, où il trouva Porthos et Aramis qui l'attendaient.

Mais, sans leur donner d'autre explication sur le dérangement qu'il leur avait causé, il leur dit qu'il avait terminé seul l'affaire pour laquelle il avait cru un instant avoir besoin de leur intervention.

Et maintenant, emportés que nous sommes par notre récit, laissons nos trois amis rentrer chacun chez soi, et suivons, dans les détours du Louvre, le duc de Buckingham et son guide.

(*La suite à demain.*)

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Pas d'expéditions ce [illegible].

ARRIVES.

Navire Ebro, Crosby, de Philadelphie.
Navire Louisa, Barrett, de New York.
Navire Arrum, Dinal, de Boston.
Goël Lydia, Mildrum, de la Havane.
Goël Frederick, Sullivan, des Iles Turques.
Goël Water Witch, Dupeire, de la Havane.
Steamer Helen, Ure, de Bâton Rouge.
Steamer St. Landry, Baldwin, de Bayou Sara.
Steamer Jas L. Day, Reynolds, de Mobile.
Steamer Cotton Plant, Sylvester, de Shreveport.
Steamer Importer, Bricknell, de Cincinnati.
Steamer Swallow, Ledwick, de Louisville.
Steamer Little Yazoo, Morgan, de Fort Towson.
Steamer Concordia, Thomasson, de Vicksburg.

MM. O. Gaillard, B. LeBeau, J. Masperous & co., J. G. Pratt, F. Troxler, Woffard & Walker, consignataires par le navire Ebro, de Philadelphie, ainsi que les consignataires des marchandises suivantes, à ordre, savoir: 118 colis marque Shropshire, Coleman & co.; 4 dito P. B. F. B. Pope; 3 dito W. D. Coleman & co; 4 dito J. R. Bedford; 1 dito B. & J.; 13 dito H. W. & C. Hawkins, 6 dito Kneeland & Smith, sont requis de faire connaître leurs résidences au commis de débarquement sur la levée, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
2 sept T. TOBY & BOGERT, 70, Camp

Le navire EBRO, capitaine Crosby, de Philadelphie, est actuellement en déchargement en face de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.
2 sept T. TOBY & BOGERT, 70, Camp

LEGION DE LA LOUISIANE.

MESSRS les officiers commandant des compagnies qui figuraient en 1837 et 38 sur les contrôles de la Légion de la Louisiane, sont [illegible] [illegible] fonds provenant de l'allocation faite par la [illegible] de la dite Légion pour l'année 1837 et [illegible] l'Imprimerie [illegible] de cet avis [illegible] Quartier-maître de la Légion de la Louisiane.

[illegible] A. GORDON, WYLIE & Co.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi soir, 31 août 1844.

L'année commerciale finit aujourd'hui et nous venons comme d'usage soumettre à nos lecteurs un rapide examen rétrospectif des principaux articles du marché, en ajoutant quelques observations sur leur situation actuelle et sur leur position probable dans l'avenir—espérant que cette Revue ne sera pas sans quelque intérêt.

COTON—La saison dernière se présentait sous de beaux auspices, beaucoup plus favorables que la précédente. Diverses causes semblaient alors empêcher une hausse dans le prix du Coton. Nous sortions à peine d'une des plus fortes crises monétaires qui aient affligé le pays, et le retour à une circulation métallique avait pour un instant paralysé les moyens du Commerce, en causant une subite et rapide dépréciation de la valeur des propriétés de toute nature—pendant que d'un autre côté on avait la certitude d'une récolte abondante sans débouchés immédiats pour cet excédant de production—Tout cela semblait annoncer des prix extrêmement bas. Tel fut en effet l'état des choses à l'ouverture du marché; mais au milieu de ces signes fâcheux les lois immuables du commerce, agissant silencieusement, fournissaient graduellement le remède aux maux causés par le désordre de la circulation en amenant les espèces sur les points où elles étaient nécessaires—pendant que dans un autre et distant hémisphère s'accomplissaient des évènemens qui devaient rendre une population immense tributaire de l'industrie du monde civilisé. Le différend entre l'Angleterre et la Chine pouvait être considéré comme faisant la base des chances du coton, et la manière dont il s'est terminé comme le signe d'un avenir meilleur—Le temps a confirmé ces brillantes espérances et le commerce avec la Chine est à peine commencé.

Ces remarques générales faites, remarques que nous croyons nécessaires à l'intelligence des évènemens ultérieurs nous commençons immédiatement dans l'examen des opérations de la dernière saison.

Au 1er. septembre 1843 l'immense récolte des Etats-Unis était réalisée—récolte si considérable qu'on avait des craintes sur la possibilité de lui trouver des débouchés à des prix [illegible] débouchés, avaient imprimé une telle activité à l'industrie manufacturière en Europe et ici que l'on n'a guère pu s'apercevoir de l'excessive production de l'année précédente.

Déjà en juillet et août, l'attention publique avait été attirée sur l'importance de la récolte sur pied, qui devait, de l'avis de tous, être bien moindre que la précédente. Cette opinion, qui prenait plus de consistance à mesure que la saison avançait, exerçait une grande influence sur le marché. Dans la première quinzaine de septembre, les prix étaient 6¾ @ 6⅞ pour *fair*. Ces prix ont graduellement monté à 8¾ @ 8½, par suite d'avis favorables d'Angleterre et sont devenus de plus en plus fermes pendant tout le mois, marqué d'ailleurs par une bonne et active demande. Les ventes s'élevèrent à 16,000 balles, la moitié desquelles, au moins, étaient achetées pour le Mexique et le reste pour les marchés d'Espagne et du Nord.—Les ordres mexicains remplis, ordres qui avaient grandement contribué à maintenir les prix, le marché ne pouvant se soutenir que par les opérations des acheteurs européens, lesquels n'étaient pas disposés à opérer aux prix courants—Par suite, le stock commença à s'accumuler et les détenteurs furent obligés de céder peu à peu de leurs prétentions, jusqu'à la fin d'octobre, époque à laquelle le *fair* était descendu à 8c. Les ventes du mois s'élevaient à 40,000 balles.

Cette baisse a en quelque sorte provoqué une certaine activité dans les transactions, activité augmentée par les nouvelles d'Angleterre annonçant la ratification du traité avec la Chine, ce qui amenait ainsi tous les avantages qu'on devait résulter de l'introduction des produits manufacturés dans un pays dont la population est immense [illegible] de l'économie des fabriques européennes, ce fait un débouché incalculable. A Liverpool, de fortes opérations furent faites à des prix avantageux, par suite des [illegible] balles furent vendues sur notre marché en une semaine et à une avance d'un ½ de cent. Le *fair* se quotait à la fin de novembre à 8⅞ et les qualités moyennes (*middling*) 7½ @ 7⅝c. Les affaires totales du mois s'élevaient à 51,000 balles.

A cette époque, on recevait chaque jour de l'intérieur les nouvelles portant que la récolte avait beaucoup souffert des pluies considérables qui se succédaient sans interruption, et ces nouvelles trouvaient d'autant plus facilement crédit que le temps était depuis quelque temps fort mauvais en ville. L'esprit public qui ne cherchait qu'un prétexte pour spéculer accueillit ces bruits avec avidité et ce fut la base de ces malheureuses opérations qui, en commençant pendant les mois de décembre, janvier et février ont causé aux [illegible] des pertes ruineuses.

Depuis l'ouverture de la campagne, diverses causes avaient contribué plus qu'à l'ordinaire à encourager les opérations sur le coton. Parmi ces causes on peut citer l'ouverture de nouveaux débouchés au Nord, les rapports contradictoires sur l'importance de la récolte, l'effet probable de l'abondance de l'année précédente sur l'exiguité de la dernière, l'abondance remarquable d'argent et l'importance croissante de nos manufactures du Nord en conséquence des effets du tarif de 1842.—A cela on peut ajouter l'évaluation extrêmement réduite de la dernière récolte, évaluation annoncée avec tant d'assurance que les gens prudens n'y sont laissés prendre en admettant qu'elle n'excéderait pas 1,700,000 balles. Or ne doit donc pas s'étonner qu'on n'ait pas suivi les conseils de la prudence au sein de ces illusions qui tendaient toutes à indiquer les opérations sur le coton comme le meilleur emploi possible des capitaux.

Le premier mouvement de spéculation commença le 1 décembre, pour durant lequel les prix avancèrent d'un ½c et on désirait d'avancer encore, aidés par les nouvelles de petite récolte, en conséquence des grandes pluies [illegible] de la [illegible] de coton [illegible] les prix augmentèrent [illegible] *fair* 9¾ à 9½c et que le prix de la [illegible] une hausse de 2½ @ 2¾c. sur les prix d'ouverture au commencement de la saison. La spéculation continua cependant à aller, exagérant toujours la pénurie de la récolte jusqu'à la fin de février, avec de fortes transactions accumulées de 3½c.—Mais alors une réaction [illegible] de la récolte qui ne l'avait jamais été d'abord et les plus considérables qu'on ne l'avait jamais été d'abord et les opérations [illegible] l'Europe changèrent complètement l'aspect des affaires.

Pendant tout ce temps, les acheteurs étrangers étaient forcément mis hors du marché ne pouvant payer des prix qui étaient de ½ à 2½c. au-dessus des limites fixées de leurs ordres et ce n'était qu'avec peine qu'ils pouvaient faire quelques opérations. Cependant les arrivages continuaient à s'accumuler jusqu'au moment où le marché se fixa. Les exportations dans [illegible] l'ouverture de la campagne avaient été insignifiantes et de ce fait le stock [illegible] le chiffre énorme d'environ 300,000 balles.

Le mouvement imprimé par la Nouvelle Orléans fut immédiatement suivi par les autres marchés et dès qu'on connut les opérations et la situation de la place, [illegible] fut arrêtée dans les ports de l'Atlantique.

L'immense responsabilité résultant de spéculations sur une aussi grande échelle ne parut pas laisser le moindre [illegible] les [illegible] de l'équilibre de la production et de la demande furent méconnus, les conseils de la prudence écartés et mme importe que les leçons de l'expérience reposaient avec dédain.

Ce passé sous les yeux, il est surprenant et instructif de voir le public s'abandonner à la persuasion d'une petite récolte. Quelques personnes, plus calmes, soutenaient que le temps quoique mauvais et pluvieux, ne pouvait détruire la plante et que dans l'absence d'une forte gelée les crus seraient encore à leur première estimation, l'estimation 1,900,000 balles. Ce calcul était rejeté comme ceux de visionnaires, ou d'intérêt personnel. Cependant, le temps qui fut justice des probabilités a prouvé que loin d'être exagéré, ce calcul restait au-dessous de la vérité, puisque la récolte a dépassé deux millions de balles. Le prix élevé du coton en décembre et janvier eut pour effet de faire accélérer la récolte en stimulant le planteur à des efforts pour récolter ce que la saison n'avait pas mûri, et plus tard même pour ramasser le coton que les pluies avaient abattu et que les travailleurs avaient laissé sur pieds. La spéculation renfermait ainsi des conditions de défaite, car on n'accordait à porter à 100,000 balles le chiffre du stock ajouté par ces moyens à la véritable récolte, et que les acheteurs étrangers ont rejeté comme rebut.

Lorsque la spéculation eut réussi à élever le cours du marché, le quotient principale fut de savoir si l'étranger suivrait un mouvement d'accroissement proportionnel. Les deux partis se trouvèrent en présence et leur conviction était égal que pendant plus de deux mois les facteurs américains voulurent rester maîtres du stock et les fabricants voulurent leurs tendres, tandis que les agens étrangers, agissant avec beaucoup d'ensemble se tinrent complètement en dehors du marché. Les uns étaient déterminés à contrôler les prix de manière à valoir par la famine la résistance des manufacturiers de Manchester; les autres prétendaient que le dommage souffert ne pouvait s'étendre aussi loin; que, s'il fallait même admettre la justesse des estimations, la ressource de l'année précédente avait fourni si abondant qui compenserait le déficit; et enfin que si le marché de Liverpool éprouvait une hausse correspondante au mouvement du nôtre, la consommation s'arrêterait et la force d'inertie replacerait les choses dans leur premier état. Des opinions aussi différentes, soutenues de part et d'autre avec chaleur et appuyées sur le calcul et l'expérience, donnèrent alors un degré extraordinaire d'intérêt aux nouvelles d'Europe.

Le vapeur du mois de janvier devait nous apporter la première nouvelle de l'impression produite sur les marchés d'Europe par le spéculation. Cette nouvelle nous parvint le 2 février. Les prix avaient haussé à Liverpool de ⅜d., et cette promptitude à répondre au mouvement, dont ils ne pouvaient connaître les effets qui jusqu'au 9 décembre, encouragea la croyance que la spéculation serait couronnée du succès. Ce premier pas justifié les prédictions de ceux qui annonçaient que la hausse en Angleterre suivrait le même progrès que chez nous [illegible] [illegible]

[illegible]

Les nouvelles de Liverpool du 4 février, apportées par le vapeur Hibernia, furent reçues le lendemain, 26 février, par exprès. Ces nouvelles, attendues avec une vive anxiété, parurent favorables au premier aspect. Le cours avait haussé à Liverpool, pendant le mois de janvier, de ⅜d., et le cours moyen de trois semaines avait varié de 20,000 balles. Une agitation momentanée suivit la réception immédiate de ces faits; environ 10,000 balles furent vendues le même jour. Ce fut là le dernier effort de la spéculation; le correspondance particulière, arrivée un ou deux jours plus tard, contredisant des explications qui à tout aux nouvelles leur aspect favorable. Les 40,000 balles vendues en trois semaines avaient été prises par les spéculateurs seuls, tandis que les manufacturiers refusaient obstinément d'acheter, dans la conviction que le déficit avait été fortement exagéré et que leur position était assez forte pour leur permettre d'attendre la baisse, en ayant recours à leur réserve achetée à des prix moins élevés. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur résolution, de sorte que privé de soutien de la demande légitime, et de celui de la spéculation, le marché ne pouvait se maintenir contre un stock écrasant, tenu jusqu'à échéance des paiements. En février, les ventes s'élevèrent à 97,000 balles.

La baisse commença dans les premiers jours de mars; vers la fin du mois, le cours fixait pour le *fair*, de 9c. et le *middling fair*, de 7½ @ 8c. Les acheteurs étrangers profitèrent de ce mouvement rétrograde et les ventes du mois s'élevèrent à 110,000 balles.

Le 3 avril, les nouvelles reçues d'Angleterre annonçaient que les spéculateurs avaient retiré du marché de Liverpool, laissant au cours une tendance très prononcée à la baisse, augmentée encore par la certitude que la récolte serait plus forte qu'on ne s'y attendait. Ces nouvelles jetèrent une certaine défaveur sur notre marché; les cours fléchirent immédiatement d'un demi cent. Dans les derniers jours du mois, les affaires prirent une grande activité, les prix s'éprouvèrent de variation pour le *fair* que de 9½ à 9¾c. et celui du *middling fair* de 7 @ 7⅞c. Les ventes du mois a 118,000 balles

Le mois de mai s'ouvrit sous l'influence de nouvelles peu favorables venant d'Angleterre. Le marché [illegible]

[illegible] put soutenir cette combinaison de revers et subit une nouvelle baisse d'un demi cent, dont l'effet immédiat fut de jeter quelque activité dans les affaires. Ce mouvement rougit sur les prix qui remontèrent rapidement au cours antérieur à la réception des nouvelles d'Europe. Mais, il faut le dire, cette légère amélioration était plutôt l'effet d'une baisse du fret et d'une hausse dans le change qui servirent à contrebalancer la tendance des prix à la baisse. En mai, les ventes s'élevèrent à 86,000 balles.

Le mois de juin s'ouvrit avec un stock tellement diminué que les opérations s'en ressentirent. Le chiffre des transactions devint si faible que leur analyse ne saurait avoir d'intérêt. En résumé, les ventes s'élevèrent à 36,000 balles. Les mêmes causes opérèrent en juillet, les transactions devinrent plus faibles et les prix moins fermes, jusqu'à ce que l'arrivée de la première balle de la nouvelle récolte, le 30, vint porter un coup plus fatal aux cours, qui se terminèrent à 6⅛ @ 6½ pour le *middling fair*. Les ventes du mois de juillet s'élevèrent à 17,000 balles.

Le mauvais effet produit par l'arrivée aussi précoce de coton de la nouvelle récolte sur ce qui restait de l'ancienne, se développa dans le mois d'août, il fut alors impossible aux détenteurs de rien vendre, sans se soumettre à une nouvelle baisse; enfin le *middling fair* fut coté à 5⅝c. Pendant la semaine qui vient de s'écouler, le marché s'est complètement ouvert pour le nouveau coton, à des prix allant jusqu'aux extrêmes sont de 6⅝ à 6c. pour le *middling* au *good fair*; c'est-à-dire plus bas qu'ils ne l'ont jamais été dans cette saison. Notre revue d'hier n'embrassait que la journée du 3[illegible], nous avons à y ajouter que les ventes du lendemain 31 a [illegible] se sont élevées à 1000 balles, et ont donné au marché un caractère plus décidé, sans altérer les prix. Les ventes totales du mois se sont élevées à 9,100 balles, ce qui forme pour l'année entière le total de 740,000 balles, qui ne comprend pas les nombreuses expéditions faites pour le compte de planteurs et de facteurs. Il n'est pas possible de connaître l'importance de ces expéditions, on aurait la preuve de ce que nous avons avancé, c'est que le chiffre des ventes s'élèveraient alors au-dessus de celui des arrivages et la raison en est que pendant la fièvre de spéculation, il est souvent arrivé que la même facture de coton a été revendue plusieurs fois dans le court espace d'une semaine.

Du passé, la transition au futur est facile. Nous devons dire quant nous avons, en d'autres occasions, exprimé quelque influence à attaquer ce sujet, nous ne ressentons aujourd'hui aucun embarras. Il arrive de certains années où les traits qui caractérisent la récolte sont si frappans que l'opinion publique se prononce sans hésiter sur un sujet qui serait tant d'incertitude. Telle nous paraît être l'année qui vient de commencer, nous parlerons donc sans plus de réserve.

Dans les points du pays où croît le coton, les nouvelles que nous en recevons s'accordent à dire que la récolte promet d'être belle, sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Elle est en outre plus avancée que jamais et la seule preuve en est que les arrivages du nouveau coton sont jusqu'à ce jour de 1868 balles contre 791 l'année dernière, 714 en 1842 et 3,160 en 1841, à la même époque. Le seul dommage qu'ait éprouvé la récolte a été causé par l'inondation des terres basses riveraines du Mississipi, de l'Arkansas et de la Rivière Rouge. On évalue de 70 à 100 mille balles la perte qui doit en résulter. Mais qui sera plus que compensée par l'abondance de la récolte sur les terres hautes. On parle aussi, depuis une quinzaine de jours, des ravages causés par les chenilles et autres insectes, mais ces dommages ne sont que partiels et ne peuvent affecter le chiffre total de la récolte.

Pour apprécier le résultat final de l'année qui va s'ouvrir, nous ne pouvons choisir de meilleur terme de comparaison que l'année 1842-43, dont la récolte s'élevait jusqu'au chiffre de 2,397,000 balles. Une gelée précoce pourrait diminuer la récolte actuelle, mais si cette gelée ne lui vient pas jusqu'à l'époque ordinaire de la saison, elle pourrait alors atteindre 2,500,000 balles. Il faudrait la réunion des circonstances les plus défavorables pour réduire le chiffre à 2,000,000. On a dit et nous avons plus d'une fois [illegible] que l'on pouvait dire avec beaucoup de vérité que les calculs basés sur la production étaient erronés au moins neuf fois sur dix; mais nous offrirons pour toute excuse de nous référer aux opinions que nous avons avancées sur les années précédentes et dont on a pu vérifier la justesse.

Partant de la récolte au cours probable du marché pendant la saison qui va commencer, nous dirons que Liverpool possède maintenant un stock égal aux besoins de la consommation pendant huit mois, la récolte d'Amérique furnissait [illegible] en conséquence, le marché de nos lieux est [illegible] la réserve, la [illegible] de [illegible] d'ici très [illegible] cette dépréciation [illegible] la valeur de la matière première donnera une vive impulsion aux manufactures et étrangères; la conséquence en sera une grande augmentation dans la consommation, si les relations actuelles entre l'Amérique et l'Europe ne sont pas troublées. Un autre effet sera de s'établir qu'on ne verra notre marché dont le cours régulier marqué d'une dépréciation sur [illegible]

Le total des arrivages de coton dans notre port pendant l'année est de 909,941 balles, contre 1,094,789 pour l'année précédente, les exportations ont été de 895,387 balles contre 1,088,870, et le stock sur place y compris le coton à bord de bâtimens non chargés, à la même époque, est de 2,102 balles, contre 6,604 balles, l'année dernière à la même époque.

TABAC—L'année commerciale s'était fermée en 1843 avec des espoirs qui permettaient de croire que les prix seraient maintenus très bas l'année suivante. La récolte avait été la plus forte que l'on connut, je crois, et les marchés européens étaient approvisionnés pour longtemps; on croyait à une récolte encore plus forte que la précédente, et la qualité ajoutait à ces considérations les prix de l'année qui venait de se terminer.

Du 1er. septembre jusqu'à la fin de janvier, les arrivages et les opérations n'offrirent aucune importance, les prix n'éprouvèrent presque point de variation, le cours de tabac fut de 2½ @ 2½c pour *lugs*, 2¾ @ 3¾c pour *leaf* et 4⅞ @ 6½c. pour premiers. Ce cours ne se soutint pas pendant [illegible] lors d'un quart de cent. En mars, les opérations se furent [illegible] [illegible] de rien ces dernières [illegible] [illegible] [illegible] tenue ces [illegible] [illegible] qui [illegible] une grande activité dans les affaires au lieu des [illegible] pour le marché d'avril s'élevèrent à 12,000 boucauts.

Le 1er mai, la nouvelle loi d'inspection fut mise en vigueur; elle n'admet que deux classes: *admis* et *refusé*. Il fallut combiner de nouveaux chiffres pour faire cadrer le classification avec la loi, et le cours de *leaf* fit cote de 3 @ 5½c. le mouvement moyen des 7 de mai. Seconde et Premières pendant le mois de mai les opérations prirent un caractère les ventes s'élevèrent à 11,700 boucauts, suivant une hausse graduelle d'un demi cent sur les prix. En juin, le cours du tabac était de 3 à 5¼ à 6c. La cause première de cette hausse fut la croyance que la récolte du pays arrivée par les rivières Cumberland et Green ne put arriver sur notre marché par suite de la baisse des eaux. Les affaires reçurent donc une nouvelle activité et les prix augmentèrent, pendant le mois de juin une hausse d'un quart de cent, et cependant, on reconnut que ces craintes avaient été exagérées, et dans les premiers jours de juillet, le cours du tabac était retombé à 3 1/2 à 6c. Il est à ce cours que le reste de la récolte a été vendu: le marché presque entièrement dépourvu de stock, et les opérations n'ont plus d'importance.

Cette rapide revue de l'année démontre la preuve que les cours ne se sont pas conformes aux opinions prononcées à l'ouverture de l'année commerciale. Plusieurs causes ont exercé une puissante influence, mais l'espace ne nous permet pas de les développer longuement. Il est à remarquer que l'année dernière, la demande pour l'exportation est considérable. Tous les marchés de l'Europe et les opérations se faisaient sur une vaste échelle, les prix tendaient à la hausse, un traité entre les Etats Unis et le Zoll-Verein stipulant des droits moins élevés pour l'entrée du tabac de grands efforts pour modifier et réduire le tarif des droits en Angleterre sur cet article. Le Sénat rejeta le traité avec la Confédération germanique, le ministère anglais refusa de réduire les droits sur le tabac à la nouvelle tentative de nouvelle [illegible] [illegible]. Une autre cause fut la connaissance d'un déficit sur la récolte probable de la récolte, qui loin d'excéder celle de l'année précédente, a été apprécié par les prix de l'année dernière.

Quant à l'avenir il n'est pas encore temps de s'en occuper. On se plaint dans le Tennessee et le Missouri d'un déficit probable sur la récolte prochaine, mais on ne peut encore dire que [illegible]. Dans la région de l'Ouest, l'aspect de la récolte est au contraire très favorable.

Le total des arrivages de tabac dans notre port pendant l'année qui vient de se terminer, est de 82,612 boucauts, contre 91,931 l'année dernière, les exportations ont été de 81,066 boucauts contre 89,891, et le stock, y compris tout ce qui est à bord de bâtimens non expédiés ou chargés, est de 4,803 boucauts contre 14,000 l'an dernier à la même époque.

SUCRE—Pendant l'année commerciale qui vient de se terminer, le marché en reste uniformément calme. A l'ouverture de la saison, la probabilité d'une faible récolte avait raffermi les prix, le cours était de 4 à 6½ pour le bon jusqu'au sucre de Choix. Le premier lot de la nouvelle récolte, reçu le 2 octobre, se vendit en partie à 7 1/2c. A mesure que les arrivages se multiplièrent, les prix tombèrent, et pendant les mois de novembre et de décembre ils restèrent de 4¾ à 6c. En janvier, une hausse d'un quart à un demi cent se déclara; en mars un nouveau mouvement porta les prix de 5 à 7½ c. pour qualités extrêmes. Plus tard, le cours fléchit graduellement, et depuis plusieurs semaines le marché languit, les prix sont tombés à 4 1/2 à 6 1/2. La récolte de cette année est calculée à 100,000 boucauts contre 140,000 l'année précédente.

L'espoir sous lequel la récolte de ce sucre se présente est très flatteur; si le temps continue à favoriser les planteurs, on croit que le chiffre excédera celui d'aucune des années précédentes. Dans le cas où cet espoir se réalise, il faudra s'attendre à voir les prix suivre une progression inverse et se maintenir plus bas que pendant l'année qui vient de finir.

AVIS.

M. JOHN D. TOWNSEND a publié dans le *Courrier* de samedi, sous la forme d'avis, un article diffamatoire contre moi. Je ne recriminerai pas. Je me contenterai de démasquer le calomniateur, et la calomnie tombera. Voici les faits tels qu'ils se sont passés—que M. Townsend ose les démentir!

Je me suis rendu samedi matin au bureau de M. J. D. Townsend collecteur des taxes sur les colporteurs, pour régler le montant des licences d'Etat qu'il m'avait chargé de recouvrer. Immédiatement, après s'être assuré qu'il me devait pour ma commission, étude sont réglement et me [illegible] de lui remettre l'autorisation qu'il m'avait donnée pour collecter en son nom. Je répliquai que je n'obéirais à cette injonction qu'autant qu'il me paierait mon dû. Il me dit les propos les plus injurieux, auxquels j'ai répondu comme il le méritait, puis il porta la main sur moi. Je châtiai son insolence comme je le devais. C'est alors que ce collecteur et son frère se sont précipités sur moi, et l'un d'eux m'a porté un coup de couteau qui ma coupé l'habit.

Tels sont les faits. Si l'on pouvait tirer de cet monsieur une satisfaction que les hommes d'honneur ne refusent jamais, je ne me trouverais pas aujourd'hui obligé d'en appeler à l'opinion publique, comme je le serai d'invoquer la justice de mon pays.

2 sept—1 J. B. DECOING.

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1844.

LE bureau des Directeurs de cette institution a déclaré un dividende de 3 p. 0/0 sur son fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le lundi 9 du courant. R. J. PALFREY, Caissier
2 septembre

DIX ou douze nègres trouveront de l'emploi pour deux mois à partir du 15 au 20 d'octobre prochain. On préfèrera des nègres habitués aux travaux d'une habitation. S'adresser à R. BRUGIER,
2 sep 9, St-Louis

EN FAILLITE—R. C. Cammack, assignée des biens de Jos. D. Donegre, en faillite—Dans la Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane—En vertu d'un ordre de vente lancé par l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit j'exposerai en vente publique, le samedi 14 de septembre 1844, à midi, à la Bourse de Hewlett, rue de la Commune, les effets suivans:

Les billets et comptes de la faillite.
Conditions—Comptant. A. S. ROBERTSON,
2 sep—3 Marshal des Etats-Unis.

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

VU la saison avancée, le soussigné ayant un fort stock de marchandises en main, les offrent en vente en gros et en détail à des prix bien au-dessous de celui d'achat. Parmi elles on trouvera les suivantes bien convenables pour la saison:

3,00 yards Jaconet, Batiste, Organdis et Mousselines, nouveaux modèles, large d'une yard; prix: 12½ cents.
Do do supérieures, 20 cts, toujours vendus auparavant 50 cents.
Magnifiques Organdis et Balzorines nouveaux dessins 25 à 30 cts.
Balzorines et Mousselines légères à bas prix.
Barèges à 30 cents.
Do. premier choix (vendus jadis de 75 à 87 cts.) 40 à 45 cents.
300 douz. Bas de coton, qualité supérieure, de 8 à 12½ cents.
Une caisse calicot français 1¼ de large, à 18 3/4 cents.
50 pièces Calicots fins à 8 cents.
100 do Id. superfin, de 10 à 12½ cents.
Un grand assortiment de Coteonades, à 12½ cents à 50 cents la yard.
Mouchoirs batiste fil, de 18 3/4 à 30 cents chaque.
6 caisses toile Toile supérieure, garantie, qui seront vendues de 25 à 31¼ cents la pièce.
Mousseline toile à coton et à draps, de 6 à 14 cents.
[illegible] et Lowells, de toute prix.
Toile de toutes espèces.
Mouchoirs, Gants, Echarpes, Shawls, Bretelles, &c. &c ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à l'usage des familles et des habitans—Le tout à sera vendu à fort bas prix.
C. W. SIMPSON,
1'août—3m 60, rue Chartres

A VENDRE par la son mo de $60, un dany ou [illegible] au [illegible] jusqu'au 31 novembre prochain. S'adresser chez LONFILS & Co. Encoignure Royale et Douane

[illegible]

LES TROIS MOUSQUETAIRES.
Par
ALEXANDRE DUMAS.

Cet ouvrage, divisé en six Parties, s'imprime par Livraisons contenant chacune une partie.

Le prix est de 20 cents par livraison de 45 à 50 pages.

Ceux qui voudront payer une piastre d'avance, obtiendront pour ce prix tout l'ouvrage.

On publiera une Livraison toutes les quinze jours, à l'imprimerie de l'Abeille.

La première Livraison paraîtra Lundi, 9 septembre. Cet ouvrage sera déposé chez les principaux Libraires français et au bureau de l'Abeille, où l'on pourra s'abonner pour tout l'ouvrage.

Marchandises Sèches.

DAVID & CHAPUS,
No. 93, rue de Chartres,

OFFRENT EN VENTE, aux plus bas prix de la place pour du comptant seulement un assortiment complet de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER reçus par les derniers arrivages du Nord et de France.

Coton Lowell, No. 1 et 2, coton épais marque Caroline, coton écru, 3/4, 4/4, 5/4, 6/4 et 12/4, dito blanc et a chemises, Linsey à carreaux et unis, Kersey différentes marques; Couvertures laines, [illegible], [illegible], blanche, verte et bleue. Drap pilote, Kentucky jeans, Satinet de toutes les couleurs, Casimir français, anglais et américains; bonneterie [illegible] [illegible] pour palletots (double largeur 65 pouces), [illegible] autres à poids et grands carreaux [illegible] couleurs, nouveaux dessins, Merrimack bleu et en couleurs, imitation Merrimack bleu, Cotonnade fantaisie pour pantalons, dito Log Cabin de Ripka, dito imitation, Droguets [illegible], Coutil à matelas, diverses largeurs et qualités, Bonnets à grands et petits carreaux, Coton à raccommoder, Mouchoirs batiste de toute genre, Mousseline Suisse unie et à fleurs, dito pour rideaux, Book muslins, Bishop lawns, Percales, couleurs assorties, dito croisées, [illegible] pour tailleurs. Grande blouse croisée, Serge en laine et en soie noire, Soierie noire pour robes, grande largeur et ordinaire, Crêpe noir pour voiles et pour chapeaux, Velours coton noir, dito en soie, Russie grise et blanche, Ouvrée pour serviettes, dito pour nappes, Nappes à toutes, dito damassées blanches, Mouchoirs madras français, dito anglais, Foulards soie, dito coton, Mouchoirs [illegible] Toile d'Irlande, Sheele Strasvine, Kabyle, aine Tartan, [illegible] coton ombrée, dite barège (grande con vente) dito en laine, dito coton unie et brochés, Echarpes cachemire, dito mousseline laine, dito barège unie et à rayures satinées; Gants de toutes les qualités pour hommes et pour femmes; Cravattes de tantaisie et soie, Italie, Rubans de velours et de soie, Boutons de nacre, dito en os, dito en buffle pour vareuses et paletots; Bretelles [illegible] nouveau genre dito en soie, dito ordinaires, dito pour nègres, Peignes [illegible] dito en jais pour la tête, Peignes en jais, ornements de tête, colliers et bracelets dito, [illegible] pour dames, avec à coulisses, noirs et en couleurs, [illegible] Marshall, blanc, noir et gris, [illegible] courtes et longues, Fausses-goussets, [illegible] [illegible] en soie et en coton, Chemises, Merinos [illegible] [illegible] et à rayures [illegible] (tricotés), bas [illegible] noir et blanc, Chaussons dito, Couvre-pieds en laine, dito coton, Mitaines laine, Chaussons laine, [illegible] de toutes les largeurs en fil, soie et coton, [illegible] [illegible] [illegible] pour corsets, [illegible] [illegible] laine dito en coton, [illegible] [illegible] soie, bas anglais, dito Allemands, dito français, Chaussons, dito chaussons Anglais, très épais, Souliers laine pour enfants, Cartes françaises, américaines et espagnoles, à une et deux faces, Mousseline de laine française, haute nouveauté, dito anglaise, Mérinos français noir et en couleurs; Mousseline laine unie, noire et bleu, Marie Louise à pois, Alepine noire, Couteaux, canifs, ciseaux et autre coutellerie, Bombasine noire et verte. Assortiment d'articles de Paris. Toujours en magasin un grand assortiment de Rubans nouveaux [illegible] modistes.

Messieurs les Tailleurs trouveront aussi tous les articles convenables pour leur état—tels que Canvas, Padding, Serge, Aiguilles, Soie, Serge, Boutons, etc. etc.
Nouvelle Orléans, le 2 septembre 1844

AVIS—Messieurs J. G. Stouse et Sebastien [illegible] entrent comme associés dans notre maison à partir de ce jour.
1 septembre 1844 2 sept. CHARLES ODIER & Co.

AVIS—Le public est prévenu de ne point négocier un billet de la somme de cinq cent cinquante piastres, daté 3 juillet 1844, et payable en neuf mois 1845, à l'ordre de Mademoiselle Marie Mathieu, [illegible] Je me refuse de le payer parce que la condition de la vente n'ont pas été remplies.
Pointe Coupée, le 27 août 1844.
2 sept—3 L. POLARD.

LIQUEURS DU PAYS—40 barils eau de vie et genièvre de première qualité, en débarquement du navire Louisa et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magazine
2 sept

EPICES MOULUES—Moutarde, gingembre, poivre, piment, canelle, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magazine
2 sept

BUDDECKE, WOODS & Co. No. 91, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre:

100 barils porc mess, 100 do soft mess,
100 do de prime, 50 do p. o
75 do bœuf m. s. 40 do prime,
15 do do [illegible] 10 do. endommagé,
10 do do [illegible]
100 pièces excellentes toile d'emballage,
114 rouleaux cordes d'emballage,
20 barils huile de palma christi,
10 caisses candi rock blanc, 10 barils fèves blanches, et une caisse contenant 100 grosses crayons assortis
30 août

LE soussigné, agent de la vente de Marchandises de manufacture du Nord, seront constamment pourvus de:

Lainages et coton pour nègres,
Jeans de fantaisie et cotonnades,
Toile à draps blanche et écrue,
Toile à chemises de do.
Denims, Mexicains, satinets,
Casimirs et flanelle, etc. etc.
2 sep HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

VIN DE MARSEILLE—19 barriques vin de Marseille; 30 barriques de Bordeaux,
30 barils vin blanc, 10 do de Douelanes,
30 caisses absynthe,
10 do liqueurs assorties,
20 do marasquino de Zara,
70 do Curaçao,
6 paniers huile, grandes bouteilles,
120 do do petites bouteilles,
140 do anisette de Bordeaux,
106 caisses vin rouge, 100 do olives verdales,
100 demi pipes Cognac,
5 do do vin de très vieille,
80 caisses de Bourgogne,
50 do de fruits à l'eau de vie,
A vendre par P. LONGIS,
2 sept rue Royale No. 116

VIN DE PORTO—200 quarts vin de Porto à vendre par P. LONGIS,
2 sept rue Royale No. 116

VIN DE MADERE—256 quarts vin de Madère par P. LONGIS,
2 sept rue Royale No. 116

VIN DE MADERE—11 pipes vin de Madère supérieur à vendre par P. LONGIS,
2 sept rue Royale No. 116

HUILE de Tanneur—30 barils, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée
2 sep

INDIGO Espagnol—30 surons et 3 caisses de Manille, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée

HERBES de Pharmacie—50 caisses à prix [illegible], à vendre par FIELD & Co
2 sep 30 Vieille Levée

QUININE—100 onces en [illegible], à vendre par FIELD & Co 30 Vieille Levée
2 sep

GINGEMBRE EN POUDRE—10 barillets à vendre par FIELD & Co 30 Vieille Levée
2 sep

GENIEVRE de Hollande—3 pipes, à vendre par FIELD & Co 30 Vieille Levée
2 sep

BIERE forte de Londres et Ale en quarts et pintes, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co,
2 sep 56, Bienville

AVIS.

TOUTES les personnes intéressées sont notifiées que le tableau d'assessment des propriétés sujettes aux taxes de la ville de Lafayette, pour l'année 1844, est maintenant exposé et restera pendant dix jours à la Chambre du Conseil de Ville de Lafayette, de 10 heures A. M. à [illegible] P. M., pour leur inspection, et sujet aux objections qui pourront y être faites.

J. J. MICHEL,
JOHN REED, } Assesseurs
W. W. VAUGHT
Lafayette, le 31 août 1844—10

EAU DE VIE de Cognac—40 demi-pipes en [illegible] de vie de Cognac de J. J. Dupuy, en vente chez EUGENE ROCHEREAU & Co
31 août rue Royale No. [illegible]

HUILE D'OLIVE—100 caisses de 12 bouteilles, huile d'olive superfine, en vente à bas prix chez EUGENE ROCHEREAU & Co.
31 août rue Royale No. 181

VIN en barriques—15 barriques vin rouge chateau Chollet, 4 do vin rouge, [illegible] chez EUGENE ROCHEREAU & Co.
31 août rue Royale No. 186

COUVERTURES Françaises de 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co.
31 août 58, Bienville

GENIEVRE de Hollande—Marques de steamboats et du Cerf, de qualité supérieure, à vendre par
31 août SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

LISTADES bleus à carreaux, à vendre par
31 août SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

VERRES à Vitres—A vendre par
31 août SCHMIDT & Co. 58 Bienville.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses en magasin, comprenant un grand assortiment de marchandises chaussures à la saison, à vendre par
31 août R. G. MORSE, 19 Douane.

CIGARES de la Havane—60,000 Regalias, Cazadores et plantation à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

BOUCHONS—10,000 en mes de 1800 à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

AMANDES—6 sacs à coque douce, 7 barils et 17 caisses douces écalées, et 20 caisses ambrées, à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

TABAC—50 balles tabac de la Havane, pour capes et tripes, à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

GRAINES d'oiseaux—6 balles à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

PAPIER pour Cigarettes—3 balles à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

CONFITURES de la Havane—12 caisses à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

GUAVA, pâte et gelée—2 barils à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

VINS—Champagne, Muscatel et Pajarete, à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

HUILE d'olive de Nice et de Marseille, à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

HUILE D'ANIS—4 caisses à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et terré, à vendre par B. VALLS,
31 août 26, Commune

SALERATUS—10 barils, à vendre par
31 août B. VALLS, 26, Commune

RHUM de N. E.—20 barils à vendre par
31 août B. VALLS, 26 Commune

CONSULAT ESPAGNOL.

LES expéditeurs de marchandises pour l'Espagne sont respectueusement informés que à partir de ce jour les exigeurs qu'ils fourniraient à ce Consulat leurs envois par duplicata, spécifiant si les articles embarqués sont de manufacture ou production du pays ou étrangère.
30 août—3

A LOUER.

Au 1er octobre prochain—Le magasin bien commode faisant face à la Nlle Levée, et aux rues Tchoupitoulas et Commune, actuellement occupé par MM. Winston et Hermann, s'adresser à LA PILIE, 76 Conti.
30 août

SANGSUES.

LE soussigné prévient messieurs les Médecins, les pharmaciens et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un dépôt de SANGSUES qu'il vendra en gros et en détail à 8, 10 et 12 cents. Il sera fait une remise de dix pour cent aux personnes qui en prendront un cent ou plus.

Ayant pris des arrangements avec une maison du Hâvre, cet établissement sera toujours abondamment pourvu de SANGSUES de premier choix, et les prix seront invariables.
MARTIN,
30 août—1m Encoignure des rues Royale et Bienville

SEL DE LIVERPOOL—[illegible] sacs dont gros, en barriques, à vendre au [illegible] [illegible]

[illegible]